

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE, QUE :

Le calendrier révisé ci-après, relativement aux séances ordinaires du Conseil de la MRC de Joliette pour l'année 2025, a été adopté lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 4 février 2025. Les séances du Conseil se tiendront à **16 h 30** au 632, rue De Lanaudière à Joliette :

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL 2025 – 16 h 30	
Mardi le 4 février	Mardi le 15 juillet
Mardi le 11 mars	Mardi le 16 septembre
Mardi le 15 avril	Mardi le 21 octobre
Mardi le 27 mai	Mercredi le 26 novembre
Mardi le 17 juin	

Toute personne intéressée par le présent calendrier peut s'adresser à la directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Joliette au 632, rue De Lanaudière à Joliette.

Donné à Joliette, le 10 février 2025.



Nancy Fortier
Directrice générale et greffière-trésorière

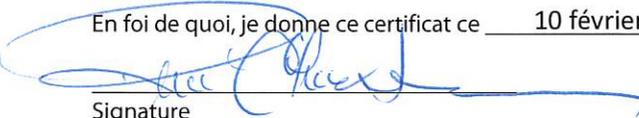
CERTIFICAT DE PUBLICATION – CALENDRIER RÉVISÉ DES SÉANCES DU CONSEIL 2025

Je, soussigné(e), René Charbonneau,
(Prénom et nom)

directeur général et greffier-trésorier, de la municipalité ou ville de
(Poste)

Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en
affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le
10 février 2025 entre 13 h et 16 h heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10 février 2025.



Signature